

FORMATION **EXPERTE**

LE DOSSIER MÉDICAL EN ÉTABLISSEMENT : TRAÇABILITÉ,
GESTION ET RESPONSABILITÉ JURIDIQUE

EXPERTS INTERVENANTS :

Alain BISSONNIER : juriste en droit de la santé

Marc DUPONT : directeur d'hôpital

Expert membre du réseau Phosphoria



Distanciel
1 oct. 2025



Distanciel
19 mai 2026



Distanciel
3 déc. 2026

LE DOSSIER MÉDICAL EN ÉTABLISSEMENT : TRAÇABILITÉ, GESTION ET RESPONSABILITÉ JURIDIQUE



1 jour



585 €



19/05/2026 - Distanciel
03/12/2026 - Distanciel



Disponible en intra

OBJECTIFS

- Renseigner le dossier médical en appliquant les exigences réglementaires de traçabilité et les bonnes pratiques professionnelles
- Identifier les situations à risque juridique liées à la gestion du dossier patient, et déployer des actions préventives pour protéger l'établissement et les professionnels
- Appliquer les règles relatives au droit d'accès et à la confidentialité, en sécurisant les données médicales et les échanges d'information
- Intégrer le dossier médical dans la démarche qualité, en mobilisant les indicateurs et référentiels liés à la certification (HAS, ISO...)
- Utiliser les outils numériques pour gérer, tracer et sécuriser les données du dossier patient au quotidien

PROGRAMME

I. STRUCTURER ET RENSEIGNER LE DOSSIER MEDICAL

- Définir les éléments constitutifs du dossier : terminologie, contenu, pièces obligatoires
- Organiser les informations pour assurer lisibilité, cohérence et suivi des soins
- Appliquer les règles de traçabilité en contexte pluridisciplinaire

II. RENFORCER LA QUALITE A TRAVERS LE DOSSIER MEDICAL

- Démarche qualité en lien avec le dossier patient : mettre en place des procédures pour assurer la qualité et la conformité des dossiers médicaux
- Résultats des certifications sur ce critère : analyser les exigences des certifications (HAS, ISO) en matière de gestion des dossiers médicaux

III. RESPONSABILITÉ JURIDIQUE LIÉE AU DOSSIER PATIENT

- Examiner des cas concrets d'engagement de responsabilité (praticien, établissement)
- Appliquer les obligations légales et réglementaires (Code de la santé publique, jurisprudence)
- Intégrer le dossier comme pièce centrale de la preuve en cas de contentieux

IV. GARANTIR LE RESPECT DU DROIT D'ACCES ET DE LA CONFIDENTIALITE

- Appliquer la procédure d'accès au dossier pour les patients et ayants droit
- Sécuriser l'accès aux données sensibles et les échanges interprofessionnels
- Mettre en œuvre les obligations du RGPD

V. NUMERISER ET SECURISER LA GESTION DU DOSSIER MEDICAL

- Exploiter les fonctionnalités des logiciels de dossier patient informatisé (DPI)
- Paramétrer les niveaux d'accès, les droits utilisateurs et les journaux de traçabilité
- Déployer les outils numériques comme leviers de qualité, de réactivité et de sécurité

VI. ÉVALUATION DE LA SESSION

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Travail d'analyse et d'échange à partir des expériences des stagiaires et de l'expert-formateur
- Ateliers pratiques
- Séance de questions-réponses
- Evaluation pré-post formation

PROFIL DES INTERVENANTS

- Alain BISSONNIER : juriste en droit de la santé
- Marc DUPONT : directeur d'hôpital
- Expert membre du réseau Phosphoria

PUBLIC CONCERNÉ

- Médecins
- Directeurs de la qualité
- Présidents de CME

LES + PHOSPHORIA

- Formation courte et ciblée : optimisée pour une assimilation rapide des concepts essentiels
- Experts en qualité et droit de la santé : formateurs de haut niveau pour une compréhension approfondie
- Ateliers pratiques pour une application directe : mise en pratique des notions théoriques pour renforcer l'apprentissage

BULLETIN D'INSCRIPTION

VALANT CONVENTION SIMPLIFIÉE DE LA FORMATION CONTINUE

Merci de bien vouloir retourner ce document complété à formation@phosphoria-formation.fr

Organisme de formation spécialisé du secteur sanitaire et médico-social
Déclaration d'activité n° 1192 08550 92 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État) ODP n°1502

Référence module : MOD_00518 : Le dossier médical en établissement : traçabilité, gestion et responsabilité juridique

Tarif individuel : 585 €

▼ Choisir votre session :

Durée : 1 jour - de 9h00 à 17h00

Notre offre exclusive à la commande :
pour 2 participants à la même formation -10%
pour 3 participants à la même formation -25%

☐ 01/10/2025 - Distanciel

☐ 19/05/2026 - Distanciel
☐ 03/12/2026 - Distanciel

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE PARTICIPANT 1

► Civilité :	☐ Mme	☐ Mr	☐ Dr.	☐ Pr.	► Prénom :		► Nom :	
► Fonction (Métier) :								
▼ Adresse e-mail (Obligatoire)				▼ Téléphone portable (Obligatoire)				
.....								

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE PARTICIPANT 2

► Civilité :	☐ Mme	☐ Mr	☐ Dr.	☐ Pr.	► Prénom :		► Nom :	
► Fonction (Métier) :								
▼ Adresse e-mail (Obligatoire)				▼ Téléphone portable (Obligatoire)				
.....								

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE PARTICIPANT 3

► Civilité :	☐ Mme	☐ Mr	☐ Dr.	☐ Pr.	► Prénom :		► Nom :	
► Fonction (Métier) :								
▼ Adresse e-mail (Obligatoire)				▼ Téléphone portable (Obligatoire)				
.....								
► Besoin d'assistance si situation de handicap :		☐ Non		☐ Oui, nom du participant concerné:				

RENSEIGNEMENTS DE LA PERSONNE EN CHARGE DU DOSSIER

☐ Cocher cette case si la personne en charge du dossier et le participant sont la même personne

► Civilité :	☐ Mme	☐ Mr	☐ Dr.	☐ Pr.	► Prénom :		► Nom :	
▼ Fonction (Métier) :				▼ Service ou Pôle d'appartenance :				
☐ Directeur des affaires médicales ☐ Directeurs des soins ☐ Dir/Resp de la formation continue				☐ Dir/Resp des ressources humaines ☐ Responsable administratif ☐ Autre :				
▼ Adresse e-mail (Obligatoire)				▼ Téléphone portable (Obligatoire)				
.....								

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT

☐ Établissement

☐ Particulier

▼ Raison Sociale :		▼ Numéro de SIRET :	
.....			
► Adresse (numéro, voie et complément) :			
► Code Postal :		► Ville :	
.....			

SERVICE FACTURATION

☐ Cocher si identique à l'adresse du service formation

► Prénom :		► Nom :		► E-mail :	
► Facturation par :		☐ L'Établissement		☐ Chorus Pro	
► N° d'engagement et code service :					
► Adresse (numéro, voie et complément) :					
► Code Postal :		► Ville :		► Téléphone :	
.....					

SIGNATURES ET CACHETS (Incluant les Conditions Générales de Vente)

Fait à le

Le client

Fait à le

L'Entreprise Médicale

POURQUOI CHOISIR PHOSPHORIA

par L'Entreprise Médicale

Un savoir-faire pédagogique éprouvé depuis 27 ans

+3000 professionnels de santé formés chaque année et **plus de 200 formateurs experts santé**

150 formations en management, organisation de soins, droits et responsabilités, qualité et gestion des risques, stratégie et performance

Membre du Groupe MNH, une priorité donnée à la **santé physique et psychologique des soignants**

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

CONTACT

Si besoin d'une assistance en rapport avec une situation de handicap contactez-nous :

par téléphone : 01 47 24 07 99 - par mail : formation@phosphoria-formation.fr

PARTICIPATION

Les prix hors taxe par participant sont indiqués sur le programme de chaque formation inter-entreprise. Les formations intra-entreprise font l'objet d'un devis.

Ce prix non soumis à TVA comprend :

la participation à la session de formation, rafraîchissements, boissons chaudes et viennoiseries (présentiel). Les déjeuners sont à la charge des stagiaires.

INSCRIPTION

Dès réception du bulletin d'inscription pour un ou plusieurs participants valant convention simplifiée de la formation continue, une confirmation vous sera adressée. Une convocation et un plan d'accès vous seront adressés ultérieurement.

Notre offre exclusive à la commande :

pour 2 participants à la même formation -10%

pour 3 participants à la même formation -25%

MODALITÉS DE PAIEMENT

Le règlement du prix de la formation a lieu à réception de facture. Celui-ci, en précisant toujours le numéro de facture, comptant et sans escompte, est effectué :

- par chèque à l'ordre de l'Entreprise Médicale
- ou
- par virement direct à l'ordre de : Société Générale, compte l'Entreprise Médicale – IBAN : FR76 3000 3033 9100 0200 2557 831 – BIC : SOGEFRPP

Tout paiement postérieur aux dates d'échéance prévues engendrera des pénalités de retard égales à 1,5 fois le taux d'intérêt légal en vigueur.

CONDITIONS D'ANNULATION ET DE REPORT

La signature du bulletin d'inscription vaut bon de commande et signifie acceptation sans réserve des conditions de participation mentionnées ci-dessous.

Toute annulation doit être notifiée par écrit. Les frais suivants s'appliquent :

- Annulation entre 20 et 8 jours ouvrables avant le début d'une Formation Inter-Entreprise : 50 % du prix total.

- Annulation moins de 8 jours ouvrable avant le début d'une Formation Inter-Entreprise : 100 % du prix total.

Les frais d'annulation ne sont pas remboursables par les organismes financeurs.

Report par le client : Les demandes de report doivent être reçues au moins 4 semaines avant le début de la Formation. La nouvelle date doit être fixée dans l'année en cours, en accord avec L'ENTREPRISE MEDICALE.

Report par L'ENTREPRISE MEDICALE : En cas de force majeure, maladie ou indisponibilité d'un formateur, L'ENTREPRISE MEDICALE se réserve le droit de reporter la Formation et en informera le Client dès que possible.

Abandon ou absence : Tout abandon ou absence, même justifié, ne donne lieu à aucun remboursement ni réduction du coût de la Formation.

INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Les présentes conditions définissent le cadre de collecte et de traitement des données personnelles par L'Entreprise Médicale lors de l'inscription aux formations. Les données requises sont essentielles à la gestion de l'inscription et à la communication relative aux formations.

L'utilisation des données se limite à ces fins, excluant toute cession à des tiers.

L'Entreprise Médicale garantit la confidentialité et la sécurité des données conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1976. Les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition, exerçable par demande écrite.

Pour toutes questions relatives à votre inscription,

merci de contacter l'équipe Administration des ventes : formation@phosphoria-formation.fr

